



*ADP - VILLES EN DEVELOPPEMENT*

*ASSOCIATION DE PROFESSIONNELS*

Dîner débat du 19 juin 2013

## **La participation des acteurs publics et privés au développement urbain durable à l'international**

**Marcel Belliot**, président de l'AdP, introduit la rencontre.

Le sujet retenu est pragmatique, puisqu'il traite de l'offre d'expertise française. Il y a un réel problème de capacité d'exportation du savoir-faire français à l'international et surtout de capacités de mobilisation collective de l'ensemble de ces forces. La France a beaucoup investi dans le développement urbain durable ; elle a ainsi acquis une forte expertise, ainsi qu'une capacité d'intervention de ses entreprises publiques ou privées. La question aujourd'hui est comment mieux valoriser cette capacité d'expertise ?

Christian Levy, Inspecteur Général de l'Administration et du Développement Durable, et Hervé Dupont, Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts, ont réfléchi à une meilleure manière de coordonner l'ensemble de ces initiatives et ont remis leur rapport en novembre 2012. Le rapport du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) en novembre 2012 est bien tombé, dans une période d'interrogations importantes sur l'avenir du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT).

Marcel Belliot salue M. Cyrille Bouyeure, directeur général délégué de l'ADETEF, qui a désormais la responsabilité du secrétariat du PFVT, suite à un appel d'offres du ministère des Affaires étrangères. Il salue aussi Semla Guignard, de Cap Gemini, qui vient de rédiger un rapport d'évaluation de ce partenariat.

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)

**Hervé Dupont**, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts, architecte

Il a travaillé à l'international, notamment à Beyrouth et en Argentine, et dans de nombreuses structures d'aménagement en France – La Défense, Plaine de France... Au titre des missions d'expertise et de conseil du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD), M<sup>mes</sup> Duflot et Batho ont demandé un rapport, sur l'intuition que la France peut mieux faire pour valoriser son expertise urbaine à l'international. La mission comprenait aussi un volet relatif à la politique de l'État dans ce secteur, ce qu'il fait et pourrait faire dans ce secteur.

Le rapport complet est en ligne sur le site du CGEDD et il a été transmis aux participants sous format électronique. Il apporte quelques éléments de diagnostic.

- ↯ Le développement durable est un thème porteur dans le monde entier et dans ce thème, la ville durable est partout perçue comme une question importante ;
- ↯ Cependant, le sujet n'est pas le modèle de ville française – bien qu'il intéresse nos partenaires – mais le développement urbain durable, c'est-à-dire un savoir-faire (Comment concevoir les villes ? Comment les gérer ? etc.) ;
- ↯ Ce thème regroupe beaucoup de domaines (gouvernance, organisation en amont, maîtrise d'ouvrage, planification, conception, réalisation, services urbains, etc.). La France dispose d'une chaîne complète, qui va de la planification à la gestion des services urbains : une ingénierie diversifiée, des groupes de bâtiments et travaux publics puissants, des entreprises de concession et de services qui couvrent toutes les demandes potentielles, des architectes et urbanistes reconnus, des ONG très présentes.

Cependant, ce diagnostic met en évidence des points faibles.

- a) la faiblesse des synergies : comment jouer plus collectif à l'export ?
- b) les difficultés à faire financer les phases amont par les demandeurs et les clients potentiels. Le sujet des fonds français ou internationaux est donc crucial. Par exemple, AD France (ancien GIE Villes nouvelles de France) a beaucoup utilisé le FASEP (fond mis en œuvre par le ministère de l'Économie), mais cela n'a pas suffi et AD France a dû fermer.

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)

- c) Le nombre important de structures publiques aux positionnements qui se chevauchent et constituent un paysage émietté. L'ADETEF a un chiffre d'affaire de 25 M€, dont 25 % est réalisé pour le ministère des Finances. Elle se positionne sur la ville et les énergies – le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie est membre du conseil d'administration. Pour sa part, FEI réalise un chiffre d'affaires de 20 M€.

Globalement, les plus gros organismes réalisent un chiffre d'affaire de 80 M€, dont 20 M€ sur des fonds bilatéraux et 60M€ sur des fonds Union Européenne et multilatéraux avec une difficulté pour accéder à ces fonds qui demandent une assise financière importante de opérateurs.

Enfin, le réseau des organismes techniques du ministère de l'Écologie développe de nombreuses coopérations mais sans financement vraiment structuré.

En Allemagne, GIZ est une société anonyme détenue par l'État allemand. Avec 17 000 collaborateurs, dont 70 % de personnel local, elle a réalisé deux milliards de chiffre d'affaire en 2011, dont une part importante (300 millions) sur financement de l'Union Européenne. GIZ a collecté 2,5 G€ entre 2001 et 2011. Elle mobilise ses prestataires par appels d'offres, pour l'essentiel en allemand. GIZ exerce aussi le métier d'ensemblier pour de très gros projets et se présente comme le représentant de l'ingénierie allemande. Le ministère de la Coopération (BMZ), les collectivités locales, les chambres de commerce et d'industrie et même des entreprises confient des opérations et des fonds à cet opérateur quasiment unique. On peut citer un projet d'éoliennes au Sénégal, financé par le ministère allemand de la coopération, mené en partenariat avec l'entreprise de fabrication du matériel.

En Grande Bretagne, Commonwealth Development Corporation réalise un chiffre d'affaires de 115 M£ (135 M€), en liaison étroite avec le ministère de la coopération britannique (DFID).

Il faut enfin rappeler qu'une part importante de l'aide française est confiée aux organismes multilatéraux que l'expertise française a des difficultés à capter.

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)

Pour revenir au paysage français, son émiettement, comme indiqué plus haut, est renforcé par la multiplicité des instances de coordination. Le Comité stratégique des éco-industries a constitué un groupe de travail sur l'exportation, qui centre sa réflexion sur la ville durable. Le plan export des éco-entreprises, soutenu par l'ADEME, regroupe des petites et moyennes entreprises et des acteurs de la recherche et de l'innovation. France Green Building Council (France GBC) assure la promotion de la construction durable à travers le label HQE ; elle est la branche française de World Green Building Council. Advancity, pôle de compétitivité pour la ville et la mobilité durable a vocation à soutenir les filières innovantes. AdP regroupe des acteurs pour échanger. Enfin, la force du partenariat Français pour la Ville et les Territoires est qu'il réunit tous les acteurs. Par contre, il est trop centré sur les pays en voie de développement ; les collectivités locales et les ONG sont peut-être aussi insuffisamment impliquées.

**Christian Levy**, Inspecteur Général de l'Administration et du Développement durable, a aussi une expérience à l'international, ainsi que des collectivités locales.

Les recommandations du rapport peuvent être regroupées en cinq grands ensembles, sans être exhaustif dans cette présentation orale

#### 1) Afficher une vraie priorité sur le développement urbain durable

Il s'agit que l'État affiche que la ville fait partie des grandes priorités, tant en matière de coopération que de commerce extérieur. Mme Nicole Bricq, ministre du commerce extérieur, a retenu cet axe de la ville comme 4<sup>ème</sup> pilier de sa politique.

Il reste à définir les cibles géographiques et à faire reconnaître cette priorité par nos partenaires. Le ministère du Développement Durable vient de signer un accord de coopération avec la Chine. Celui du commerce extérieur a passé un accord avec l'Inde. Comment mobiliser l'ensemble des acteurs, une fois ces accords signés ? Pour l'instant ce sujet n'est pas traité...

#### 2) Mobiliser les acteurs

Il faudrait que les ministères des affaires étrangères et du commerce extérieur s'y mettent. C'est un problème de lisibilité, de gouvernance et d'organisation politique important.

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)

Il faut aussi intervenir plus en amont et plus fortement dans les programmes multilatéraux. Il faut bien constater que la France est peu présente, par exemple, dans l'Institut de la Ville Durable à Marseille.

Du côté des entreprises, le COSEI commence à prendre des positions et structurer des actions, par exemple sur le Brésil.

### 3) Renforcer l'implication des deux ministères techniques (MEDDE, METL)

Un des enjeux est celui de la normalisation en matière de développement urbain durable. Un groupe ISO international et une norme européenne se mettent en place. L'ingénierie (sous la houlette de son syndicat, SYNTEC) est proactive mais les deux ministères restent en retrait. Ce devrait être l'une des missions du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) en cours de préfiguration et qui sera créé le 1<sup>er</sup> janvier 2014, mais ce n'est pas gagné.

Un autre axe de valorisation de l'expertise est de passer des alliances entre les établissements publics du ministère et l'ingénierie privée. Le système français est un système mixte (privé-public) qu'il faut travailler.

### 4) Développer les synergies entre la recherche appliquée et construction de la parole française (expérimentation)

Il faut reconnaître que les résultats des travaux financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR) ou par le Plan Urbanisme, Construction, Aménagement (PUCA) des deux ministères techniques ne sont pas beaucoup utilisés. Les réflexions du PFVT sont notamment trop alimentées par des équipes plutôt anciennes, bien installées à l'interface recherche – expertise dans les pays en développement.

Il faudrait aussi investir fortement les réseaux d'expertises internationaux, comme l'INTA, car l'expertise française n'est pas assez présente sur ces réseaux internationaux.

Enfin, comme indiqué par Hervé Dupont, l'action des collectivités reste trop éparpillée. Que faut-il penser à ce stade du renforcement du rôle de la Banque publique d'Investissement (BPI) et des régions ? Le sénateur Jean-Jacques Queyranne vient de proposer dans un rapport du 18 juin de simplifier drastiquement

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)

le paysage des aides aux acteurs économiques, en renforçant le rôle de la BPI et des régions.

#### 5) Avancer dans la réflexion sur la ville durable

La ville durable, ce sont certes des ruptures technologiques, mais que peut-on dire en matière de gouvernance, de propriété des données et d'autres sujets dont nous savons bien qu'ils sont essentiels ? Même le programme EcoCité du ministère de l'Écologie n'a pas avancé sur ces thèmes.

En sus, il manque un vrai système de veille sur l'innovation urbaine. Chacun aide à faire sortir les projets compte-tenu de leurs propres contraintes, sans faire remonter l'identification des difficultés rencontrées, par exemple sur le plan réglementaire.

Il faut aussi revenir sur les normes, notamment ISO. Il existe un groupe de travail européen sur ces sujets. Cependant, la confusion entre les notions de normes et d'obligations réglementaires (cf. débat actuel sur les milliers de « normes » qui pèseraient indûment sur les collectivités locales) induit une très forte opposition politique à l'idée de travailler sur les normes (gestion de projets, objectifs, mesures des objectifs). C'est une vraie difficulté pour les entreprises françaises, qui doivent travailler avec des clients qui ont adoptés les normes de leurs concurrents.

**Christian Levy** reprend la parole, après une courte pause, pour évoquer l'évolution de la situation depuis la parution du rapport.

En premier lieu, l'avenir du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires est sécurisé. L'ADETEF va en assurer le secrétariat et constitue une équipe pour ce faire. Le programme de travail est structuré par les futures rencontres de Naples et de Nantes (*Nantes Ecocity du 25 au 27 septembre 2013*). Pour 2015, François Hollande a annoncé l'organisation de Coop 21 à Paris.

Par contre, il reste à construire une pensée française et à la porter dans les cénacles internationaux. En effet, on peut dire que la France est plus représentée par des personnalités, certes bien insérée dans le réseau de compétence nationale, que par des représentants porteurs d'une position consensuelle. C'est un travail qui reste à

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)

faire, à commencer par obtenir qu'un vrai chapitre « ville durable » soit inclus dans Coop 21.

Le Comité stratégique des éco-industries (COSEI) regroupe, comme on l'a vu, les grandes entreprises et le savoir-faire technique français. Par contre, il reste à trouver une articulation avec les savoir-faire institutionnels, indispensables pour structurer le cadre de mise en œuvre des politiques publiques et des services publics chez nos partenaires.

Le pôle de compétitivité Advancity a une vocation internationale. Le renforcement du lien avec les collectivités territoriales reste un sujet. Des réseaux existent, notamment le réseau Construction 21 au niveau européen, financé par l'Union Européenne au titre du programme Énergie intelligente pour l'Europe. Le label Cytergie, soutenu par l'ADEME est orienté vers les collectivités au niveau européen. La France est très présente dans ces deux réseaux.

Le programme EcoCités a permis de repérer et de soutenir des projets très intéressants. Ces projets sont souvent portés par des opérateurs importants, établissements publics d'aménagement ou grosses SEM. Cependant, ce n'est pas vraiment capitalisé. Que fait-on de ces compétences ?

**Selma Guignard** a réalisé au sein de Cap Gémini l'étude sur la valorisation de l'expertise urbaine française à l'international et le rôle futur du PFVT.

Il s'agissait d'étudier la chaîne de valeur et le positionnement du PFVT sur cette chaîne. Des scénarios d'évolution ont été esquissés. Vers l'amont, contribuer à la conceptualisation de la vision française, à la structuration de l'offre et à la stratégie d'influence. Vers l'aval, en s'arrêtant aux questions d'organisation de la filière, il y a un travail à faire sur l'organisation des acteurs pour notamment mieux intégrer les maillons publics et privés.

**Cyril Bouyeure**, directeur général délégué de l'ADETEF

Il rappelle la mission de ce GIP : valoriser les politiques publiques françaises en les partageant avec les pays bénéficiaires, avec un gros effort initial vers les pays de l'Est et un bon positionnement sur les programmes Phare et Tacis. L'ADETEF a 30

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)

ans essentiellement pour le ministère des Finances ; le ministère du développement durable est membre depuis trois ans.

Malgré la puissance de GIZ, il faut dire que ce sont les français qui ramassent le plus gros budget sur les fonds de coopération internationale de l'Union Européenne. Par contre, l'aide bilatérale française a beaucoup réduit avec la fin de l'assistance technique. L'ADETEF mobilise l'ingénierie privée à travers des partenariats, montés notamment pour répondre aux appels d'offres internationaux.

Les activités sur le développement urbain durable sont en phase de démarrage : accueil de délégations de pays émergents, réponses à des appels d'offres ; la montée en puissance reste à faire.

Suite à l'appel d'offres, le ministère des Affaires étrangères a fait le choix de confier à Adetef le secrétariat technique du PFVT. C'est intéressant que le ministère des Affaires Etrangères choisisse une agence qui soit plutôt du côté de l'entreprise et de la valorisation économique et qui travaille également avec les ministères techniques. Il s'agira de fédérer, de valoriser les uns et les autres, mais aussi de regarder comment entrer dans les initiatives évoquées auparavant, telles que le COSEI.

## DÉBAT

**Patrick-Yann Dartout**, délégué général de SYNTEC et président du groupe d'action internationale sur la ville durable.

Relativement à l'ingénierie, l'exemple allemand est à relativiser. GIZ gère 1,3 milliards d'euros de chiffre d'affaire essentiellement sur des modèles d'assistance technique mais il n'y a quasiment plus aucune société d'ingénierie allemande privée qui agit sur les marchés internationaux. Ce n'est pas un bon résultat.

Le groupe d'action internationale Ville durable ne réunit pas que des membres du COSEI. Tous les acteurs y sont représentés : le PFVT, l'Agence Française de Développement, le ministère des Finances. Les ministères du Commerce Extérieur et celui du Développement Durable en assurent la tutelle. Dès le mois de septembre, il y aura une plate-forme UbiFrance de présentation de l'offre française sur la ville durable. Le groupe va proposer un nom fédérateur, une charte et un plan d'actions.

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)



Des opérations de promotion sont envisagées à Nantes, au Brésil, au Maroc et en Turquie.

**Rafic Khouri**, consultant

La coordination des acteurs est un vieux serpent de mer (cf. rapport Louis Gallois). Il faut une action dans la durée. De ce point de vue, GIZ, c'est plutôt bien. Il faut souligner l'absence des experts français dans les discussions stratégiques internationales. Que peut-on faire pour améliorer l'implication des experts français dans les débats internationaux ?

**Xavier Crépin**, trésorier d'AdP, ancien délégué général de l'ISTED, actuellement en poste au ministère des Affaires étrangères

Il existe de nombreuses briques de position française sur le développement urbain durable à l'international. Par contre, c'est autre chose d'être capable de porter ce discours dans les instances internationales. COSEI, PFVT, etc., nos approches, quelque part, sont assez différentes. Ce n'est pas l'exception culturelle mais cela y ressemble. Il est difficile d'opérationnaliser les travaux des différents groupes dans le débat international. Par contre, l'ingénierie française, les entreprises françaises tirent bien leur épingle du jeu. La France est aussi leader mondial sur les services et elle est juste derrière la Chine dans le BTP. L'ingénierie progresse bien (EGIS, ARTELIA, etc.). La présence de la France dans les débats internationaux est-elle si déterminante pour valoriser l'expertise française ?

**Philippe Orliange**, Agence Française de Développement, directeur du département Amérique Latine

- La demande de France est très forte et elle résiste au chaos administratif. Elle contribue à ancrer la référence française.
- Vous n'avez pas mentionné le sujet du financement. Ce qui compte, c'est de pouvoir proposer un financement fondé sur une demande et la capacité de mobilisation de l'expertise française sur les différents sujets de la ville durable. Cela conduit souvent l'AFD à jouer le rôle d'ensemblier de cette expertise.

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)

- Il faut éviter la juxtaposition des agendas. Par exemple, c'est difficile de gérer l'agenda climat, celui de la politique extérieure commerciale et celui du développement durable, les trois ayant une grande possibilité de diverger. Un des enjeux de Coop 21 est de placer la ville durable comme possibilité de répondre aux enjeux climatiques mais également d'asseoir ce sujet dans l'agenda international. Ce qui n'est pas le cas actuellement. Aujourd'hui, elle n'est pas dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et dans les futurs Objectifs de Développement Durable (ODD), pour l'instant ce n'est pas inscrit. Cela suppose un vrai travail de coordination de la parole française. Sur les 30 plus grandes villes du monde, 24 sont dans le champ d'intervention de l'AFD.

### **Philippe Dartout**

Il existe un sous-groupe financement dans le groupe de travail du COSEI évoqué tout à l'heure ; François Tirot y représente l'AFD. La réflexion porte sur l'emboîtement des outils financiers, y compris la participation des bénéficiaires. Ce travail devrait aboutir sous deux mois.

**Louis-Laurent Sapoval** s'interroge sur la contribution de l'université et sur le positionnement de ce débat dans le concert européen.

**Didier Raciné**, responsable d'un master spécialisé à l'EISTI (école d'ingénieur génie informatique et génie mathématique)

Un colloque sur la ville et le risque, est organisé les 10 et 11 octobre au Sénat. La notion de risque inclut la problématique du développement durable. Le point essentiel est que la ville est désormais un acteur majeur du développement durable. La ville est également le lieu de promotion de l'expertise française. Cette notion de développement urbain durable nécessite que des projets soient montés pour faciliter l'organisation collective des offres : gouvernance, démonstrateurs...

**Marcel Belliot** indique que pour l'instant, la question de l'Europe est assez orpheline.

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)

## Hervé Dupont

Au niveau européen, le programme URBACT, dont le secrétariat est à Saint Denis et dont le responsable est Emmanuel Moulin travaille sur ces questions. Par contre, il faut constater que peu d'experts français répondent aux appels d'offres d'URBACT.

Pour ce qui concerne les financements, un sujet est aussi de réorienter les financements existants, comme le Fonds Français de l'Environnement Mondial (FFEM) et les fonds de coopération et d'expertise, qui financent majoritairement des projets sur l'environnement et le climat et très peu sur la ville durable. Y-a-t-il des possibilités de réorienter en partie ce fonds afin de financer des projets sur le développement urbain durable.

## Philippe Orliange

La question du financement ne peut pas se résumer au financement de l'expertise technique. La question du financement telle qu'appréhendée par l'AFD est d'abord le financement de la demande solvable des États, des collectivités territoriales, etc. pour le développement urbain en général. C'est le premier levier de la mobilisation de l'expertise. Les banques internationales y travaillent, c'est un enjeu important que nous soyons présents. L'expertise française peut aussi trouver des financements auprès d'autres bailleurs.

La visibilité, et donc les ressources, est directement liée au degré de priorité accordé à ce sujet dans l'agenda de la politique de coopération au développement, dans celui de la promotion du commerce extérieur et dans celui de la diplomatie économique.

Sur la question de la réorientation des fonds du FFEM vers le développement urbain durable, c'est effectivement un souhait de l'AFD et d'autres acteurs. Il faut que ce soit politiquement porté.

## Christian Levy

Complètement d'accord, sous deux réserves :

- ⌘ il faut que l'offre française soit plus lisible et plus différenciée, par exemple sur la gestion déléguée de services publics ;

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)

- ↯ la synergie entre les financements de l'aide française (prêts non liés) et les capacités françaises. Ces prêts non liés, souvent accompagnés d'une assistance conseil de l'AFD, doivent être cohérents avec les éléments de valorisation du savoir-faire français théorisé par le COSEI international : la conception, la délégation de services publics, le raisonnement sur objectifs de consommation, la priorité aux consommateurs, etc. Il faut donc faire un lien de conception entre l'action de l'AFD et les grands éléments de différenciation de l'expertise française. Il y a donc un travail de rapprochement, d'échanges théoriques.

**Marcel Belliot** : une autre question : comment imaginer la projection internationale du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) ?

**Christian Levy**

Le CEREMA regroupera une importante expertise pour l'international. Cette capacité sera pilotée par un directeur général adjoint Action internationale et recherche et qui coordonnera toutes les actions. En sus, il existe l'idée d'augmenter le temps passé au service de l'international, sur des sujets comme la bataille normative (en matière routière, ville durable, bâtiment, etc.), actuellement désertée par les pouvoirs publics. Le deuxième axe sera certainement l'élaboration de synthèses des savoir-faire et des acquis de l'expérience en France.

**François Noisette**

Pour revenir sur le sujet des universités. Il faut souligner que les universités et la recherche française est très présente à l'international. Le CEREMA sera pour la sphère publique un lieu d'interface entre la recherche et l'action publique. Des équivalents de ces lieux d'échanges existent dans les entreprises notamment pour la recherche appliquée. Dans le dispositif COSEI, PFVT, etc., y-a-t-il un lieu de capitalisation de l'ensemble des expériences et des développements technologiques ?

**Christian Levy**

Les 26 EcoCités ont obtenu 850 M€ d'investissement d'avenir au titre du grand emprunt. Ces 26 EcoCités sont les démonstrateurs de la ville durable. Toutes les

entreprises y sont présentes et ça marche bien. La seule difficulté est aujourd'hui le problème de gouvernance. Le mille-feuilles administratif français, les niveaux différents des entités organisatrices rendent compliqués les dialogues interconnectés, sur l'alimentation énergétique, les déchets et les déplacements. Cela devient un réel enjeu.

Au titre du COSEI, sur le portail UbiFrance, des expériences d'entreprises françaises à l'étranger sont régulièrement présentées. Dalkia, par exemple, a un contrat intéressant au Danemark pour la gestion du traitement de déchets, de production d'énergie et d'un réseau de chaleur.

**Antoine Daval**, Artelia, référent villes, innovations et territoires durables

Je souhaitais partager quelques difficultés auxquelles nous avons été confrontés dans le cadre du développement de l'offre d'ingénierie ville durable à l'export - le marché de la ville durable à l'export. Par définition, la ville durable est un sujet transverse qui se traduit par deux types de marchés. D'une part, des marchés très à l'amont, portés par des bailleurs de fonds internationaux, avec de petits budgets et de petits acteurs maîtres d'ouvrage, souvent pionniers. La grosse ingénierie se positionne difficilement sur ces marchés. D'autre part, à l'autre bout du spectre, nous avons de très grands projets, par exemple de villes nouvelles comme Mazdar ou Tianjin. Les anglo-saxons, tel que ARUP, accaparent ce marché. Est-ce une volonté des clients d'avoir des anglo-saxons ? L'ingénierie est souvent liée aux questions de financement, aux développeurs immobiliers, au soutien politique. Un portage de ce type m'est inconnu en France.

Par contre, cette offre anglo-saxonne est très industrielle, standardisée. L'idée d'offres plus adaptées au contexte (aménagement du territoire, etc.) avance chez les maîtres d'ouvrage. C'est une chance pour des ingénieries plus petites comme les nôtres.

**Jacques Gally**, ancien directeur du GIE Villes nouvelles de France

Notre savoir-faire, c'est le débat, la confrontation d'idée. Notre technologie de ville nouvelle est différent des anglo-saxons. C'est un schéma qui permet de gérer la

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)

durée (20-30 ans), avec l'organisation institutionnelle, la façon de s'autofinancer, les équilibres du schéma directeur et son évolutivité. Il faut bien voir qu'il y a une grande diversité des approches sur l'urbain, celles des promoteurs, des aménageurs publics et privés, des élus, des associations, etc. Mais ces acteurs ne savent pas « se vendre ». Ce sera difficile de faire une plaquette unique pour présenter l'offre française, si diversifiée.

Compte rendu préparé par François Noisette et Camille Le Jean

c/o Xavier Crépin, 100 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Téléphone : 33 (0)1 44 75 38 28 ; courriel : [xavier@xavier-crepin.com](mailto:xavier@xavier-crepin.com)

[www.ville-developpement.org](http://www.ville-developpement.org)